

## L'épreuve collective d'interaction aux concours d'entrée à l'INSP

### Le déroulement de l'épreuve

L'épreuve collective d'interaction (coefficient 3) permet d'apprécier, dans l'exercice de différents rôles, les aptitudes comportementales et relationnelles des candidats.

Le candidat est placé dans 3 situations, successivement, dans un ordre aléatoire :

- Situation « exposant » : proposer un point de vue ;
- Situation « répondant » : engager une discussion et débattre avec l'exposant ;
- Situation « observateur » : analyser les échanges.

Après avoir tenu le rôle d'observateur, le candidat est interrogé durant **5 minutes** par le jury.

### Quelques exemples de sujets

- L'art n'est-il qu'une question d'émotion ?
- L'ascenseur social existe-t-il toujours ?
- Faut-il avoir peur de décider ?
- L'éducation fait-elle tout ?
- Le management participatif est-il un management ?
- Une vision de long terme est-elle une nécessité ?
- Peut-on construire une société sans la valeur travail ?
- La réforme de l'Etat intéresse-t-elle le citoyen ?
- La hiérarchie a-t-elle encore un sens ?
- La lutte des classes a-t-elle encore un sens ?
- La concertation est-elle un frein à la décision ?

[En savoir plus sur l'épreuve collective d'interaction \(vidéo\)](#)